

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 7 mai 2018, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,
Pascal Lambert,

Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,
Charles Martel,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

2018-05-162 L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 4 mai 2018;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

Affaire nouvelle :

- Adoption/Second projet de règlement numéro 250-2018 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003;

Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2018 :

2018-05-163 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2018-05-164 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'avril 2018 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2018-05-165 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 68 487,04 \$ (dépôt direct des salaires) et 319 247,36 \$ pour le mois d'avril 2018 pour le fonds d'administration général et la liste du compte à payer du mois de mai 2018 au montant de 11 265,25 \$, le tout tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017 :

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, fait lecture et dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur préparés par le *Groupe RDL Thetford/Plessis inc.*, société de comptables professionnels agréés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME - AVRIL 2018 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 30 avril 2018.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Aucun.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR CHRISTIAN BEAUDET :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2018/11 soumise par monsieur Christian Beudet concernant l'immeuble situé au 266, rue Saint-Louis (lot 4 905 882);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme dans le cadre d'une séance d'études tenue le 18 avril 2018 informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 22 avril 2018;

2018-05-166 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2018/11 concernant la propriété de monsieur Christian Beudet soit acceptée, afin de permettre l'agrandissement d'un multifamilial avec une marge arrière de 2 mètres comparativement aux 7 mètres prescrits à l'article 5.7 h) du Règlement de zonage numéro 045-2003.

Adoptée.

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME SYLVIA MARIANI ET MONSIEUR PIERRE LAROCHELLE :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2018/12 soumise par madame Sylvia Mariani et monsieur Pierre Larochelle concernant l'immeuble situé au 69, rue Saint-Louis (lot 4 906 363);

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME SYLVIA MARIANI ET MONSIEUR PIERRE LAROCHELLE : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage numéro 045-2003 mis à jour en 2007, suite à l'amendement 078-2006 adopté en juillet 2006, est venu fixer la hauteur maximale pour une haie arrière à 2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du verger a été construit en 1940;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires actuels ont acheté la propriété du 69, rue Saint-Louis en août 2009;

CONSIDÉRANT QUE les pesticides sont régis par Santé Canada et par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que les vents dominants proviennent généralement de l'ouest;

CONSIDÉRANT QUE la haie cause préjudices pour les raisons suivantes : Nuit à la visibilité de l'exploitation agricole / commerce; provoque de l'humidité par le manque de soleil ce qui endommage le mur extérieur et les fenêtres; empêche la luminosité d'entrer dans les fenêtres;

CONSIDÉRANT QUE dans la refonte règlementaire, la hauteur d'une haie en cour arrière sera augmentée à 2,5 mètres;

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme dans le cadre d'une séance d'études tenue le 18 avril 2018 informant le conseil que la demande tel que présentée devrait être refusée; mais acceptée avec une hauteur de 2,5 mètres;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 22 avril 2018;

2018-05-167 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2018/12 présentée par madame Sylvia Mariani et monsieur Pierre Larochelle afin de permettre que la haie arrière soit à la hauteur naturelle des arbres ou à au moins 6,10 mètres (20 pieds) de haut comparativement aux 2 mètres prescrits à l'article 10.1 c) du Règlement de zonage numéro 045-2003 soit refusée, mais par contre, le conseil municipal accepte que la hauteur de ladite haie de cèdres n'excède pas 2,5 mètres.

Adoptée.

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION MADAME COLETTE BOUFFARD ET MONSIEUR LUC PÉPIN :

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée le 23 avril 2018 par M^e Audrey Laferrière, notaire mandatée par madame Colette Bouffard et monsieur Luc Pépin visant à leur permettre de faire l'acquisition d'une partie du lot 4 905 758;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne devrait pas causer de préjudices aux activités agricoles existantes et n'affecte pas le potentiel agricole du secteur, puisque le terrain est déjà utilisé par le demandeur à des fins agricoles pour le pacage des chevaux;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION MADAME COLETTE BOUFFARD ET MONSIEUR LUC PÉPIN : (SUITE)

2018-05-168 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par madame Colette Bouffard et monsieur Luc Pépin à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* afin de leur permettre d'acquérir une partie du lot 4 905 758.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT :

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la Loi sur les cités et villes stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Ville lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la *MRC d'Arthabaska* en cas d'absence du maire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*;

2018-05-169 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller monsieur Pascal Lambert soit nommé maire suppléant pour les six (6) prochains mois;

QUE monsieur Pascal Lambert, maire suppléant de la Ville de Warwick soit nommé substitut au maire, monsieur Diego Scalzo, lors des séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*, et ce, jusqu'au 5 novembre 2018;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, le conseiller, monsieur Pascal Lambert, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, les chèques et toutes autres pièces justificatives qui sont ou peuvent être requises à la *Caisse Desjardins des Bois-Francs*;

QUE seulement deux (2) des quatre (4) signatures sont requises, soit celles du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou de leur remplaçant respectif.

Adoptée.

AFFECTATION SURPLUS/RÉSERVE EAU POTABLE, EAUX USÉES ET AUTRES :

2018-05-170 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil affecte un montant de 5 000 \$ à la réserve pour l'assainissement des eaux usées et de 263 000 \$ à la réserve pour l'eau potable et s'approprie un montant de 130 000 \$ relativement à l'achat du terrain de la pointe industrielle à même le surplus non affecté.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2017 :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 25 810 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick atteste la véracité des frais encourus admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) de la part du MTMDET, tel qu'indiqué à la page 34-3 du rapport financier 2017;

2018-05-171 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

GESTION ANDRÉ DESHARNAIS INC./PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROJET RÉSIDENTIEL DE LA RUE SAINT-JOSEPH :

2018-05-172 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer le protocole d'entente avec *Gestion André Desharnais inc.* relativement au nouveau projet résidentiel situé aux abords de la rue Saint-Joseph, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick, le tout tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE ce conseil s'approprie la somme de 85 000 \$ à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VICTORIAVILLE-WARWICK/APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 :

2018-05-173 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick approuve les états financiers au 31 décembre 2017 de l'*Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick* concernant l'ensemble immobilier des projets de Warwick et autorise le paiement d'un montant de 7 416,16 \$ représentant le solde à payer pour l'année 2017.

Adoptée.

LES SERVICES EXP INC./OFFRE DE SERVICES POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DU DÉVELOPPEMENT DESHARNAIS – PHASE 1 :

2018-05-174 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

LES SERVICES EXP INC./OFFRE DE SERVICE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DU DÉVELOPPEMENT DESHARNAIS – PHASE 1 : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick mandate *Les Services EXP inc.* de Victoriaville pour la surveillance au chantier et au bureau durant la construction des services d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une longueur d'environ 410 mètres sur la rue Saint-Joseph et sur la nouvelle rue du développement Desharnais et en autorise le paiement au montant de 21 630 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de service GEDL-234364 datée du 10 avril 2018 préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projet;

QUE la Ville de Warwick mandate *Englobe inc.* de Victoriaville pour le contrôle qualitatif des matériaux du développement Desharnais et en autorise le paiement au montant de 14 472,50 \$ plus les taxes applicables, conformément à l'offre de service 2018-P075-0284 datée du 4 mai 2018 et préparée par monsieur Ghislain Fréchette, ingénieur et chargé de projet - matériaux;

QUE ce conseil s'approprie un montant estimatif de 36 000 \$ à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

MRC D'ARTHABASKA/ADHÉSION ARTHA-LIVRES ET NOMINATION D'UN ÉLU PORTE-PAROLE ET PERSONNE-RESSOURCE DU PROJET :

CONSIDÉRANT QUE le projet Artha-livres se propose de structurer un mouvement, dans la *MRC d'Arthabaska*, d'éveil à la lecture chez les 0 à 11 ans et de promotion de la lecture chez les parents de jeunes enfants;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'appuie, d'une part, sur un réseau de boîtes à livres qui augmente significativement le potentiel d'accès aux livres et, d'autre part, sur un mouvement local (MRC) et structuré qui favorise l'éveil à la lecture et la promotion de la lecture;

CONSIDÉRANT QUE le projet mise sur le développement de processus et de procédures autant que sur la coopération, la collaboration et la conclusion de partenariats entre plusieurs organisations afin d'atteindre la pérennité et ainsi ancrer une « véritable culture de la lecture »;

CONSIDÉRANT QU'enfin, on notera en guise de garantie de pérennité que la collaboration entre le *Regroupement Par-Enjeux* et la *MRC d'Arthabaska* autour de ce projet se poursuivra jusqu'en juin 2019;

2018-05-175 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'adhérer au projet Artha-livres sur son territoire;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo soit désigné à titre de personne-ressource et porte-parole du projet;

QUE la Ville s'engage à trouver un endroit pour l'installation de la boîte à livres, offrant un soutien technique et en assumant les frais d'installation;

QUE la Ville collabore à la diffusion de l'information auprès des citoyens par le biais des différentes plateformes de communication qu'elle possède.

Adoptée.

AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES JARDINS BARIL :

2018-05-176 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES JARDINS BARIL : (SUITE)

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à demander des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de deux (2) fournisseurs pour les divers travaux d'une partie des jardins Baril excédant 25 000 \$.

Adoptée.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE WARWICK/DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'IMPRESSION DE TOILES MÉDIAS PHOTOS À LA SALLE DU CANTON :

CONSIDÉRANT QUE la *Société d'histoire de Warwick* souhaite mettre en valeur le patrimoine de Warwick à la Salle du Canton par l'impression de toiles photos sur ses murs;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, la *Société d'histoire de Warwick* demande un soutien financier de 2 000 \$ pour l'impression de dix (10) toiles médias photos à la Salle du Canton;

2018-05-177 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise un paiement de 2 000 \$ à la *Société d'histoire de Warwick* pour l'impression de dix (10) toiles médias photos qui seront installées à la Salle du Canton de Warwick.

Adoptée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/OFFRE DE SERVICE GÉNÉRALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT OCCASIONNEL DU SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL :

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par le Service des ressources humaines et relations du travail de la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)*;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de bénéficier de soutien en matière de ressources humaines et relations du travail, s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires pour l'année 2018 sont entre 125 \$ et 150 \$;

2018-05-178 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate le Service en ressources humaines et relations du travail de la *FQM* pour la soutenir en matière de ressources humaines et relations du travail aux tarifs horaires en vigueur.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

LES CONSTRUCTIONS C.G. BISSONNETTE INC./FACTURATION POUR LE BRANCHEMENT D'UNE ENTRÉE D'EAU AU 52, RUE TURCOTTE :

2018-05-179 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal accepte d'assumer les coûts reliés au branchement de l'entrée d'eau de l'immeuble situé au 52, rue Turcotte à Warwick selon les factures suivantes :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

LES CONSTRUCTIONS C.G. BISSONNETTE INC./FACTURATION POUR LE BRANCHEMENT D'UNE ENTRÉE D'EAU AU 52, RUE TURCOTTE : (SUITE)

- Plomberie Denis Carignan au montant 838,18 \$ plus les taxes applicables;
- J.U. Houle inc. au montant de 77,60 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

EMBAUCHE/MONSIEUR MICHEL GUILLEMETTE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :

2018-05-180 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE monsieur Michel Guillemette de Warwick soit embauché à titre de salarié temporaire au service des travaux publics pour une période d'environ douze (12) semaines à compter du 23 avril 2018 au tarif horaire de 18,75 \$ selon la convention collective de travail du syndicat des employés(ées) municipaux de Warwick (C.S.N.).

Adoptée.

AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE 2018 :

2018-05-181 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à demander des soumissions par appels d'offre public dans le journal *La Nouvelle Union* et le babillard électronique *SÉAO* pour les travaux de pavage de la rue du Centre-Sportif et d'une partie du 5^e rang.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

IDENTIFICATION DES ADRESSES CIVIQUES EN MILIEU RURAL :

2018-05-182 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier à procéder à l'achat et à l'installation des panneaux d'adresses civiques pour les propriétés du secteur rural et en accepte le paiement selon les propositions suivantes, soit : *Enseignes aux Quatre Vents* de Lachute au montant de 15 215 \$ plus les taxes applicables, et *Spectralite/Signoplus* de Trois-Rivières au montant de 15 585 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

AUTORISATION/ACHAT D'UN BANC POUR LE PARC À CHIENS ET ENTRETIEN DES TERRAINS DE BALLE :

2018-05-183 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Catherine Marcotte à procéder à l'achat d'un banc en aluminium en forme hexagonal pour le parc à chiens de la rue Notre-Dame et en accepte le paiement au montant de 1 365 \$ plus les taxes applicables;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

AUTORISATION/ACHAT D'UN BANC POUR LE PARC À CHIENS ET ENTRETIEN DES TERRAINS DE BALLE : (SUITE)

QUE ce conseil mandate monsieur Luc Champagne de la compagnie *Entretien paysager L.C.* de Victoriaville pour effectuer la mise à niveau du terrain de balle au parc Yvon-Paré et en autorise le paiement au montant de 1 140 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

EMBAUCHE/AGENT(E) D'INFORMATION À LA MAISON DE LA CULTURE :

CONSIDÉRANT QUE le *Comité culturel de Warwick inc.* recevra une subvention de *Placements Carrière-Été* pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) au bureau d'accueil touristique;

CONSIDÉRANT QUE pour respecter les heures d'ouverture demandées par le ministère du Tourisme, le *Comité culturel de Warwick inc.* aurait besoin d'un(e) étudiant(e) supplémentaire;

2018-05-184 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à embaucher deux (2) agents d'information pour le bureau d'accueil touristique de la halte vélo durant la période estivale, et ce, au tarif horaire de 12 \$, le tout sous la supervision du *Comité culturel de Warwick inc.*;

QUE les heures d'ouverture du bureau d'accueil touristique seront de 9 heures à 17 heures, sept (7) jours par semaine, et ce, à compter du 23 juin jusqu'au 3 septembre 2018;

QUE du 2 au 22 juin 2018 et du 8 septembre au 8 octobre 2018, le bureau d'accueil touristique sera ouvert les samedis et dimanches de 10 heures à 16 heures, à raison de six (6) heures par jour.

Adoptée.

FESTIVAL HOMMES FORTS WARWICK/STATIONNEMENT SUR LES TERRE-PLEINS ET UTILISATION DU SITE DE NEIGE USÉE :

2018-05-185 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le stationnement des véhicules sur les terre-pleins durant le *Festival hommes forts Warwick* du 5 au 8 juillet 2018, et ce, sur tout son territoire;

QUE le *Festival hommes forts Warwick* pourra utiliser le site de neige usée pour y aménager un terrain de camping durant l'événement.

Adoptée.

SALLE DU CANTON/ESTIMÉ POUR LE SABLAGE ET LE VERNISSAGE DU PLANCHER DE BOIS FRANC :

2018-05-186 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate *Moreau & Moreau inc.* de Victoriaville pour sabler et vernir le plancher de bois franc de la Salle du Canton et en autorise le paiement au montant de 9 000 \$ plus les taxes applicables selon la proposition numéro 0907 du 20 décembre 2016.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

GRIS-MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC/PROCLAMATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE » :

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés LGBT;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai 2018 sera la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

2018-05-187 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick proclame le 17 mai 2018 « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ».

Adoptée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/INSCRIPTION À LA FORMATION « DROGUES, ALCOOL ET MÉDICAMENTS EN MILIEU PROFESSIONNEL » :

2018-05-188 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et le directeur du service de protection contre les incendies, monsieur Mathieu Grenier, soient autorisés à participer à la formation virtuelle « Drogues, alcool et médicaments en milieu professionnel » offerte par la Fédération québécoise des municipalités le 8 mai 2018;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 80 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE/INSCRIPTION AU COLLOQUE ANNUEL :

2018-05-189 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer au colloque offert par l'*Association des travaux publics d'Amérique* du 3 au 7 septembre 2018 à Saint-Sauveur;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au colloque au montant de 880 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais d'hébergement au montant de 763 \$ plus les frais et les taxes applicables et des frais de déplacements selon la réglementation en vigueur, le tout accompagné des pièces justificatives.

Adoptée.

CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS/INVITATION À PARTICIPER À LEUR TOURNOI DE GOLF ANNUEL :

2018-05-190 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

CORRESPONDANCE : (SUITE)

CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS/INVITATION À PARTICIPER À LEUR TOURNOI DE GOLF ANNUEL : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick autorise l'achat et le paiement de deux (2) billets au montant de 70 \$ plus les taxes applicables pour le souper du tournoi de golf du *Club Holstein des Bois-Francis* qui se tiendra le 24 mai 2018 au *Club de golf Canton de Warwick*.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2018-05-191 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'avril 2018 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 247-2018 CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$:

2018-05-192 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 247-2018 concernant les droits sur les mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 248-2018 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :

2018-05-193 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 248-2018 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 238-2017 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2018 :

2018-05-194 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 251-2018 modifiant le Règlement numéro 238-2017 fixant la tarification pour l'exercice 2018.

Adoptée.

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 252-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 239-2017 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2018 :

2018-05-195 Je, soussigné, monsieur Martin Vaudreuil, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement numéro 239-2017 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2018.

AFFAIRE NOUVELLE :

ADOPTION/SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2018-05-196 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 250-2018 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003 », soit adopté.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES :

Madame Sylvie Hamel et monsieur François Barbin, résidents de la rue Héneault adressent une plainte relativement au bruit généré par le *Centre du camion Gauthier* dans le parc industriel Léo-Beauchesne.

Messieurs Charles Carignan et Léonard Couture, étudiants à l'école secondaire Monique-Proulx, invitent les élus à participer à un souper spaghetti qui se tiendra le jeudi 10 mai prochain afin d'amasser des fonds pour leur voyage humanitaire.

Monsieur Roger Blais du Club de pétanque demande d'ouvrir l'eau au terrain de pétanque et de ramasser les branches. Il demande également de déplacer le câble d'acier près de la haie de cèdres afin de permettre le stationnement de plus de véhicules.

Monsieur Kevin Roy demande où en est rendu sa demande pour le prolongement du réseau d'eau potable de la rue Ménard.

Monsieur Ian Charron, président du *Tournoi Atome Yum Yum* remercie la Ville pour son appui lors de ce tournoi. Les profits générés ont permis de remettre la somme de 17 000 \$ à l'*Association de hockey mineur de Warwick*, ce qui représente une économie de 145 \$ par joueur lors de leur inscription à une saison de hockey.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2018-05-197 À vingt heures trente-sept, il est proposé par monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président